

Challenge Raids Multisports Nord - Pas de Calais Présentation

Nous sommes nombreux à pratiquer le raid Multisports dans la région. Du débutant au raideur confirmé, nous avons plaisir à nous rencontrer, à partager ces épreuves que les organisateurs nous ont préparées. Pour mieux nous connaître et pour développer la pratique des raids Multisports, voici le Challenge !

Règlement sportif du challenge

Le challenge est ouvert aux raideurs (homme ou femme) sans limites d'âge
Le challenge est annuel (année calendaire) et individuel

Raids pris en compte

Les raids pris en compte en 2008 sont les suivants :

- Boussole Punéenne (à confirmer)
- Eclatad
- Lill' Raid Nature
- Raid Asand (à confirmer)
- Enfoiraid (à confirmer)
- Raid des 7 vallées
- Orient Opale
- Orient Express
- Raid Bassin Minier
- Valmotivée

Les raids pris en compte tiennent compte de la durée d'effort de la 1^{ère} équipe au classement scratch et du nombre n d'équipes ayant pris le départ du raid, selon le tableau ci-dessous. Les raids « découverte » sont pris en compte dans les mêmes conditions.

	Durée ≤ 4h	4h < Durée ≤ 8h	Durée > 8h
n < 10	NON	Ok	NON
10 ≤ n ≤ 24	NON	Ok	Ok
n > 24	Ok	Ok	Ok

Calcul des points

- Une équipe gagne un nombre de points pour chaque raid. Chaque raideur de l'équipe obtient ce nombre de points (un raideur peut changer d'équipe en cours d'année, partenaires blessés par ex) et cela permet aussi d'avoir des raids par équipes de 2, 3, 4 ... raideurs
- Le nombre de points gagnés est fonction du classement scratch.
- L'équipe classée 1^{ère} gagne N points, la 2^{ème} N-1, etc.
- Ce nombre N = 50 ou bien N = n nombre d'équipes ayant pris le départ si n > 50
- Les points gagnés sont multipliés par un coefficient k qui dépend de la durée de l'épreuve

	Durée ≤ 4h	4h < Durée ≤ 8h	Durée > 8h
k	1	2	3

Classement

- Le nombre de raids pris en compte dans le classement final est illimité.
- Il y a 3 classements : jeune (≤ 18 ans), femme et homme. Le classement prend en compte tous les raideurs, licenciés à la FFCO ou non
- Les récompenses sont décernées à tous les raideurs, licenciés FFCO ou non. Elles sont remises lors de l'Assemblée Générale de la ligue NPCCO (en janvier)